

[PASSAGE DU GOUVERNEUR DANS L'AOURAS]

Le gouverneur est allé de Biskra à Khenchela, par la vallée des Aoulâd Daoud. C'est un des voyages les plus intéressants qui se puissent faire en Algérie. On s'engage, en quittant le désert, dans un massif abrupt et tellement calciné par le soleil, que les Arabes l'appellent « la montagne à la joue rouge, Djebel Ahmar Khaddou. » On suit un couloir bordé de hautes parois verticales, dans lesquelles des indigènes vivent nichés à la façon des Troglodytes. Quelques bouquets de palmiers poussent çà et là dans le lit de l'*ouâd*. Tout à coup la route semble barrée : ça ne sont que des blocs énormes tombés pêle-mêle les uns sur les autres, à mi-hauteur serpente un chemin dangereux, dernier vestige de la voie romaine ouverte par la sixième *legia ferraia*, une inscription gravée dans le rocher en témoigne encore. Telle est la gorge, où, comme disent les Chaouïa, l'étranglement de Tranimine.

On descend avec précaution sur les pierres glissantes, à travers les flaques d'eau et les lauriers roses, la vallée des Aoulad Daoud apparaît, dirigée vers le nord-est, assez large et fermée par des montagnes tachetées de forêts. A 4 kilomètres de l'*ouâd*, sur la gauche, se suivent des forteresses, coniques bâties au sommet de pitons dénudés et gris, la route ordinaire, qui accompagne l'*ouâd*, n'y conduit pas, mais débouche, au sommet de la vallée, dans un bois de pins et de chênes verts magnifiques. Quelques pas encore, et l'eau ruisselle de toutes parts à vos pieds. Vous êtes dans la plaine de Medîna, au pied du Chellia couronné de cèdres. De là au village de Tob et à la plaine de Tahammant, sur une étroite bande de 12 kilomètres de longueur environ, le pays couvert de moissons et de vergers ressemble au Dauphiné ou à l'Auvergne.

On jouirait d'un spectacle à peu près semblable en remontant l'*ouâd* Abdi, mais une raison politique a déterminé l'itinéraire du gouverneur. Les Aoulad Daoud ont occupé pendant une demi-heure l'attention du conseil supérieur, dans la séance du 11 février. Ils sont extrêmement difficiles à mener, a dit le général Vilmette, commandant la division de Constantine. J'ai été obligé de demander dernièrement l'application du principe de la responsabilité collective dans cette région, parce qu'on y avait accueilli par des sifflets les spahis qui étaient allés brûler un bandit condamné, deux fois mort, et qu'on y avait même applaudi le bandit qui tirait sur spahis. Depuis lors, j'ai fait parcourir le pays par une colonne qui n'a rencontré partout que du mauvais vouloir, au lieu de se rapprocher des soldats et de chercher à leur vendre leurs produits, les habitants sont restés sur la réserve, dans une attitude plus que froide. Cette attitude empêche pour le présent que le régime civil soit installé dans l'Aurès occidental. On avait projeté depuis longtemps de former une commune mixte comprenant les

Aoulâd Abdi, les Rasira, les Beni bou Sliman et les Aoulâd Daoud. Tout bien considéré, on y renonce, il faut attendre qu'un tort, dont le plan n'est pas encore approuvé, ait été bâti dans la plaine de Medîna.

Il est bon de noter que, dans cette discussion, M. Raffin, délégué du Conseil général de Constantine, contredisant nettement le général Vilmette, avait prétendu « que les populations de l'Aurès sont animées de dispositions conciliantes et ne demandent qu'à entrer en rapport avec les Européens ». Le gouverneur aura entendu une fois de plus M. Raffin et M. Vilmette qui l'ont sans doute accompagné, mais, ça qui vaut mieux, il a maintenant vu le pays et apprécié par lui-même les hommes et les choses.

Assurément, il lui aura été difficile d'être impartial. Les Aoulâd Daoud se sont révoltés en 1879. Ils ont tué leur caïd Bou Diaf, fils et petit fils de leurs pires adversaires, les Ben Badira de Chemmora, chefs de la tribu Maghzen des Achèche, pris de folle furieuse, ils sont allés, pour venger une vieille querelle, saccager leurs voisins, les Aoulâd Abdi, incendier le bordj de l'ouâd Taga, et tuer là, commettant avec ces domestiques, le fils aîné du prince maraboutique de l'Aurès occidental, Mohammed ben Abbâs, enfin, armés de Sabres et de mauvais fusils, ils ont osé tenir tête à nos tirailleurs en avant de Tob. Toutes leurs moissons ont été rasées, tous leurs moutons ont été pris et vendus à vil prix, toutes leurs réserves ont disparu. Leurs meilleures terres ont été séquestrées, les plus audacieux ont été tués sur place ou livrés à nos conseils de guerre, le reste est tombé dans une extrême misère. Or, il semble que l'expiation soit sans fin dans ce monde barbare. Leurs ennemis et tous ceux qui convoitent leurs dépouilles, demandent la curée. Les Aoulâd Abdi, qui cependant descendent, suivant leurs traditions, du même ancêtre qu'eux, le Romain Bourk, les ont abandonnés, peu de temps avant notre conquête, précisément la plaine de Medina, enfin la pente du contrefort qui les sépare des Beni bou Sliman a été le théâtre de tant de combats qu'elle n'est habitée que par des bêtes fauves. Quelle belle occasion pour tous de satisfaire leurs vieilles haines sous notre responsabilité ! Les spéculateurs du département de Constantine savent les vallons septentrionaux de l'Aurès. Ils ont profité de la terreur de la guerre, des projets de séquestre et des menaces d'expropriation contenues dans le projet des 50 millions, pour acquérir à bon compte des terrains qui se vendent fort cher en temps ordinaire, au témoignage même de M. Raffin, leurs affaires iraient à merveille, si quelques villages étaient créés à proximité de leurs domaines, et il est naturel qu'ils réclament des Aoulâd Daoud, dans l'intérêt de la civilisation telle qu'ils la comprennent.

Cependant toutes les suggestions de la haine et de l'avidité ne feront pas que le pays des Aoulâd Daoud, ne se compose de deux parties, l'une stérilisée par le vent saharien, l'autre fertile sans doute, mais à peine suffisante à leurs besoins. Telle est la nature de l'Aurès en

général, que toutes les pentes exposées au Sud-Est ne produisent que des broussailles rabougries, et la vallée comprise entre Tarnimine et Aïn el Hammam appartient à cette section semi-désertique. Les forteresses qui s'y trouvent sont appelées à tort les villages des Aoulâd Daoud, en réalité, ce sont des *guelaat*, c'est-à-dire des magasins rarement habités, elles ne ressemblent qu'extérieurement aux villages des kabyles de Djurdjura. Tandis que les Kabyles, groupés sur une belle montagne qui regarde le Nord, ont entouré leurs *tiddar* de vergers et de champs cultivés qui valent plus de 2000 fr. l'hectare, les Aoulâd Daoud ne recueillent, au pied de ces *guelaat*, dans des sillons pierreux, que quelques abricots et des pastèques. C'est pourquoi ils ont envahi l'Aurès septentrional, et ont conquis, au prix de luttes sanglantes, le droit de semer de l'orge et du Blé entre les Oudjana et les Oulâd Abdi, dans les dépressions où l'influence saharienne est insensible.

On les croit sédentaires : ils sont presque nomades, ils vivent sous la tente pendant les trois quarts de l'année. Ils vont acheter les dattes au bord du Sahara, ils suivent leurs petits troupeaux dans de maigres pâturages qu'ils partagent avec les Aoulâd Abdi, enfin ils labourent et moissonnent entre Tob et Medina, C'est cette dernière région surtout qui leur est chère : à part la bourgade de Tob, d'ailleurs fort misérable, ils n'y ont rien bâti parce qu'elle leur était encore disputée, au moment de notre conquête, par les Oudjana et les Achèche, serviteurs des turcs, mais ils l'ont admirablement cultivée parce qu'il leur était absolument impossible de tirer d'ailleurs leur subsistance.

Or, c'est précisément ce coin de terre que visent le séquestre et la spéculation. Epuisés par les colonnes qui ont comprimé leur révolte, écrasés de dettes usuraires dont on se garde bien de parler, ils se voient sur le point d'être tout à fait dépouillés. Comme on ne prend guère soin de les instruire de ce qu'on veut faire d'eux, ils sont en proie à la plus folle terreur, sont prêts à se faire bandits, à fuir n'importe où, mais où fuir ? Dans le Sahara ! Le Sahara lui-même est occupé.

Sans aller jusqu'à croire qu'on ait laissé leurs orateurs exposer librement leurs doléances au gouverneur, nous pensons que la raison véritable de leurs mauvaises dispositions n'a pu lui échapper. Maintenant jugera-t-il que le châtement n'est pas suffisant, et qu'il faut maintenir cette population sous la loi d'exception qui la décime ? Pensera-t-il au contraire qu'il est temps d'en finir ? le fort projeté dans la plaine de Medina, et qui serait mieux situé au-dessus, dans le col de Tizougarine, assurera certainement notre domination dans l'Aurès entier, car il commandera toutes les vallées qui le sillonnent, mais on se tromperait si l'on y voyait l'unique remède d'un mal économique aussi profond. Quand tous les Aoulâd Daoud nous seraient livrés pieds et poings liés, qu'en ferions-nous ? Il faudrait les nourrir. M. Tirman se rappellera peut-être qu'au lendemain de la révolte de 1879 son prédécesseur n'avait pas hésité

à projeter la création de cette commune mixte de l'Aurès central qui semble maintenant reléguée dans un avenir lointain, et la raison qu'il en donnait était précisément celle qui nous fait hésiter aujourd'hui . ceux qui ont vu de près la révolte savent qu'il avait été bien conseillé. Sans revenir jusque là, puisque le conseil supérieur s'y oppose, et même sans invoqué la clémence qui cependant est bonne conseillère, on peut faire valoir qu'un gouvernement ne saurait compter sur la sécurité que s'il commence lui-même par la donner. Or, la sécurité que nous devons aux Aoulâd Daoud consiste à maintenir notre séquestre dans les justes limites que prescrit la nature de leur territoire, à déclarer nettement qu'on n'ira pas au delà, et à surveiller de près les spéculateurs, les usuriers, les propagateurs de fausses nouvelles. Cella fait, qu'un administrateur et un juge de paix s'installent sans crainte dans la plaine de Medina, qu'un nombre modéré de colons se fixe autour d'eux, qu'un marché soit ouvert, que de bonnes routes soient construites, et nous aurons peut-être la surprise d'entendre ces rebelles nous déclarer que, si, , depuis 44 ans, notre domination s'était présentée chez eux sous cette forme pacifique et raisonnable, ils n'auraient jamais songé à se soulever.

(Journal des Débats, dimanche 20 avril 1884).